

Compte rendu de visite de services – CT en formation CHSCT

Site : Commune de Joch

Date & heure : 09/11/2017 – 14h30

Délégation CT :

- Obligatoire**
- TAHOCES Antoine –
Représentant des
collectivités
 - MORAL Christophe –
Représentant du
personnel

- Facultative**
- FIGAROLA Cédric –
ACFI

Etaient présents lors de la visite :

- VILLELONGUE Jean-Pierre
– Maire
- COSTA Françoise –
Secrétaire de mairie

Copie : Autorité territoriale de la collectivité, Médecin de prévention, membres du CT.

Entretiens avec l’Autorité territoriale

La délégation a été reçue par Monsieur le Maire et sa secrétaire de mairie. Monsieur le Maire nous explique le fonctionnement de sa collectivité et nous détaille le roulement d’effectif opéré ces derniers mois au service technique. L’autorité nous fait part qu’il a mis fin à un contrat de travail d’un agent resté en poste depuis quelques mois. Cette rupture est, selon le Maire, survenue car l’agent n’effectuait plus les tâches demandées. Monsieur le Maire nous précise cependant que le comportement et le travail de cet agent lors des premiers mois était pourtant quasi-irréprochable. Ce dernier nous affirme ne pas comprendre la dégradation de son comportement. A l’annonce du courrier reçu par une organisation syndicale de la part de l’ancien agent technique, Monsieur le Maire dément tous les faits annoncés en citant des contre-exemples. A présent, un nouvel agent technique a pris ses fonctions et tout se passe correctement aux dires de Monsieur le Maire. Ce dernier nous décrit les horaires de travail de l’agent technique et la délégation lui conseille d’accorder à cet agent une pause méridienne de 45 minutes comme le prévoit la réglementation. La délégation invite l’Autorité Territoriale à former et nommer un assistant de prévention afin de satisfaire l’obligatoire réglementaire. Aussi, la délégation souhaiterait que l’agent technique soit formé au CACES et que l’Autorité Territoriale lui délivre une autorisation de conduite afin de pouvoir utiliser le tracteur communal.

Locaux visités

La délégation a visité les locaux de la mairie et le local technique. Monsieur le Maire est conscient que des améliorations sont à prévoir dans le local technique et nous dit qu’il a besoin d’un peu de temps. La délégation attire l’attention de Monsieur le Maire sur un défaut d’isolation électrique sous le chauffe-eau. Aussi, la délégation souhaiterait qu’un chauffage d’appoint soit installé dans la salle de repos de l’agent technique.

Le CT en formation CHSCT et les services spécialisés du CDG 66 restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Représentant des élus au CT :

Représentant du personnel au CT :

Signé

Signé